

Vendredi 2 octobre au dimanche 4 octobre 2026

# ***RALLYE GRAND EST***



# EN BREF

**DURÉE** - 3 JOURS / 2 NUITS

**PÉRIODE** - DU 02 AU 04 OCTOBRE 2026

**LOCALISATION** - FRANCE - ALLEMAGNE - BELGIQUE

**ITINÉRAIRE** - STRASBOURG > REIMS

## INCLUS

- HOTELLERIE - 2 NUITS EN HOTEL 4 ÉTOILES
- RESTAURATION - DU VENDREDI MIDI AU DIMANCHE MIDI
- ACTIVITÉS
- ROADBOOK

**TARIF** - 2 540 € / 2 PERSONNES

# PROGRAMME

*DES SOMMETS DE LA FORÊT-NOIRE JUSQU'À L'ADRÉNALINE DU NÜRBURGRING : FRANCHISSEZ LES FRONTIÈRES AVEC LE GRAND TOUR EUROPÉEN.*

*Up'n Driving vous invite à repousser vos horizons lors de ce Grand Tour exclusif traversant la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique . Loin du chic guindé, venez partager la passion de l'asphalte avec une tribu d'épicuriens.*



# L'ITINÉRAIRE ROADBOOK.

## VENREDI 02 OCTOBRE

*L'Appel de la Forêt-Noire (France  
> Allemagne)*

## SAMEDI 03 OCTOBRE

*Vignobles et Vallées Sinueuses  
(Allemagne > Luxembourg)*

## DIMANCHE 04 OCTOBRE

*Matinée au Nürburgring &  
Retour vers la France*



## JOUR 1

**L'Appel de la Forêt-Noire (France □ Allemagne)**

Départ depuis Strasbourg pour attaquer directement les routes de montagne du sud-ouest allemand.

**L'itinéraire :** Traversée du Rhin > Oberkirch > Ascension vers la Schwarzwaldhochstraße (B500) par la B28 > Traversée panoramique de la Forêt-Noire vers le nord.

**Points forts :** Revêtement impeccable, grands virages dégagés et vues dégagées sur la plaine d'Alsace.

Distance : ~200 km.

## JOUR 3

**Matinée au Nürburgring & Retour vers la France**

Une journée équilibrée entre passion automobile le matin et belles routes départementales l'après-midi.

**Matin (Allemagne) :**

Départ de Coblenze via la B258 (~60 km / 50 min).

**Après-midi (Retour en France) :**

Départ du Nürburgring en direction du sud-ouest à travers les monts de l'Eifel (route B257 / B410).

Passage de la frontière française par les Ardennes françaises (secteur Sedan / Charleville-Mézières) puis redescente par les routes de campagne de Champagne (D977 / D980).

**Le final mythique :** Arrêt photo de clôture sur l'ancien Circuit de Reims-Gueux (stands historiques conservés le long de la D27).

Distance du jour : ~300 km au total (~60 km le matin + ~240 km l'après-midi).

## JOUR 2

**Forêt du Palatinat & Vallée de la Moselle (Allemagne)**

Direction le nord pour se positionner aux portes de l'Eifel tout en enchaînant les portions sinueuses.

**L'itinéraire :** Baden-Baden > Traversée du Parc naturel de la forêt du Palatinat via la célèbre Route B48 > Jonction avec la Vallée de la Moselle vers Traben-Trarbach > Routes en lacets le long des vignobles jusqu'à Coblenze.

**Points forts :** Le tronçon très technique de la B48 sous les arbres, suivi des virages bordant la Moselle.

Distance : ~260 km.



# HÔTELLERIE & EXPÉRIENCES

## L'ART DE VIVRE & L'HÔTELLERIE\*

### Nuit 1

**BRENNERS PARK-HOTEL & SPA - BADEN-BADEN**

ou

**HOMMAGE LUXURY HOTELS COLLECTION - LUXURY HOTEL IN BADEN-BADEN**

### Nuit 2

**SEEHOTEL MARIA LAACH**

## L'ACTIVITÉ EXCLUSIVE DE L'ÉTAPE

**Escale dans les thermes de Baden-Baden**

*\*Établissements non définitifs et soumis au nombre de véhicules engagés.*

## RALLYE GRAND EST

**DURÉE - 3 JOURS / 2 NUITS**

**PÉRIODE - 2 AU 4 OCTOBRE 2026**

**TARIF - 2 540 € / 2 PERSONNES**

### **Ce que le tarif comprend :**

- 3 jours de conduite sur des routes méticuleusement choisies pour leur beauté et leur intérêt.
- Le pack de bienvenue et ses surprises.
- La présence de l'équipe Up'n Driving tout au long du séjour.
- La voiture ouvreuse pour anticiper les éventuels changements et signaler les éventuels dangers.
- Un service de photographie tout au long du séjour pour immortaliser votre expérience en photos et vidéos.
- Les hébergements et les taxes de séjours.
- Les petits déjeuners, déjeuners et diners, dont eau minérale plate, gazeuse, café et thé.
- Les apéritifs précédant les diners, ainsi que le vin lors des diners.
- L'organisation et les nombreux repérages préalables des routes et des différents lieux.
- La promotion du rallye.
- Le prêt des talkies-walkies.
- Les assurances souscrites par Up'n Driving.

### **Ce que le tarif ne comprend pas :**

- Les apéritifs, vins et autres boissons lors des déjeuners.
- Les dépenses personnelles.
- Les soins de bien-être et autres services optionnels proposés par les hôtels.
- Le carburant et les différents produits pour le bon fonctionnement du véhicule.
- L'assistance mécanique et service de rapatriements en cas de besoin.
- Les éventuels péages sur certains tronçons du parcours.





## RESERVATION

---

Maïté

*Marketing et Organisation*

WhatsApp : +376 376 884

## CONTACT

Email : [hello@upndriving.com](mailto:hello@upndriving.com)

[www.upndriving.com](http://www.upndriving.com)

REJOINS LA TRIBU



# RALLYE GRAND EST

02 au 04 OCTOBRE 2026

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci de compléter ce dossier avec soin, de le signer, et de le retourner accompagné de votre acompte à l'adresse indiquée en fin de document. Une inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception du dossier complet et du règlement de l'acompte.

### 1. Identité de l'équipage

#### Pilote

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Nom :               | Prénom :                   |
| Date de naissance : | N° de permis de conduire : |
| Adresse :           | Ville / Code postal :      |
| Téléphone :         | Email :                    |

#### Copilote

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Nom :               | Prénom :                   |
| Date de naissance : | N° de permis de conduire : |
| Adresse :           | Ville / Code postal :      |
| Téléphone :         | Email :                    |

#### Contact d'urgence (personne à prévenir)

|                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| Nom et prénom : | Lien avec l'équipage : |
| Téléphone :     | Email :                |

## INFOS ET CONTACT

Maïté

+376 376 884

[www.upndriving.com](http://www.upndriving.com)

## 2. Informations sur le véhicule

|                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| Marque / Modèle :       | Année :                     |
| Immatriculation :       | N° de châssis (si requis) : |
| Compagnie d'assurance : | N° de contrat d'assurance : |

## 3. Tarif

Montant total du séjour : 2 540 € TTC

- Montant à verser à l'inscription (40%) : 1 016 €
- Solde restant dû : 1 524 € avant le 2 septembre 2026

*Le nombre de places étant parfois limité, les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée du dossier complet accompagné de l'acompte.*

## 4. Modalités de paiement

- ☐ Par virement bancaire : IBAN FR76 1695 8000 0157 9299 9634 010 — merci d'indiquer le NOM du pilote en référence.
- ☐ Par paiement en ligne : envoi d'un lien de paiement après réception du dossier

Échéancier : 40 % à l'inscription (acompte), solde à régler avant le 2 septembre 2026. Toute inscription non accompagnée de l'acompte sous 8 jours pourra être annulée au profit de la liste d'attente.

## 5. Conditions générales de participation

- Je déclare être titulaire d'un permis de conduire valide et d'une assurance automobile en cours de validité.
- Je m'engage à respecter le règlement intérieur du rallye ainsi que le code de la route dans les pays traversés.
- J'ai pris connaissance des conditions d'annulation et de remboursement (détaillées dans les CGV ci-après).
- J'autorise / je n'autorise pas (rayer la mention inutile) l'organisation à utiliser les photos et vidéos prises pendant l'événement à des fins de communication.
- Je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce dossier.

## 6. Engagement et signature

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Fait à :            | Le :                  |
| Signature du pilote | Signature du copilote |

Dossier à retourner par email à : [hello@upndriving.com](mailto:hello@upndriving.com)

## INFOS ET CONTACT

Maïté  
+376 376 884  
[www.upndriving.com](http://www.upndriving.com)

# UP'N DRIVING

## Conditions Générales de Vente — Rallyes et Trackdays

---

### 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des ventes de prestations proposées par Up'n Driving, marque commerciale agissant pour le compte de

*Route et Patrimoine, Association déclarée sous le SIRET 10476373500016, domiciliée au 119 RUE DE COLOMBES 92600 ASNIERES-SUR-SEINE* (ci-après « l'Organisateur »), qu'il s'agisse de rallyes routiers organisés sur plusieurs jours (« Rallyes ») ou de journées de roulage sur circuit (« Trackdays »). Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, sans réserve.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document, sauf conditions particulières écrites et signées par l'Organisateur pour un événement donné.

### 2. Inscriptions

La demande d'inscription s'effectue soit par formulaire papier envoyé, soit en ligne sur le site

[www.upndriving.com](http://www.upndriving.com), au moyen du formulaire dédié à chaque événement. Les CGV sont présentées et doivent être acceptées avant tout paiement ; un exemplaire est joint à la facturation.

L'inscription n'est définitive qu'à réception :

- du formulaire d'inscription dûment complété ;
- de l'acceptation des présentes CGV ;
- du versement de l'acompte prévu à l'article 4 ;
- pour les Trackdays, du justificatif de permis de conduire, d'assurance véhicule en cours de validité et, le cas échéant, de la décharge de responsabilité circuit signée.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser une inscription pour tout motif légitime, notamment en cas de places limitées, de non-conformité du véhicule aux exigences techniques de l'événement, ou de comportement incompatible avec la sécurité du groupe lors d'une édition précédente.

### 3. Prestations et tarifs

Les tarifs applicables et le détail des prestations incluses (hébergement, repas, roulage, encadrement, assurances éventuelles, etc.) sont précisés pour chaque événement sur sa fiche descriptive et/ou son bulletin d'inscription. Sauf mention contraire, ne sont pas compris : les frais de carburant, péages, extras personnels, assurances individuelles complémentaires et frais liés au véhicule (entretien, pneumatiques, réparations).

Les tarifs sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC), sur la base de la réglementation fiscale en vigueur au jour de la publication. Toute modification légale des taux applicables sera répercutée sur le prix.

### 4. Modalités de paiement

Un acompte de 40 % du montant total de la prestation est exigible à l'inscription pour la valider.

Le solde doit être réglé au plus tard *30 jours* avant la date de début de l'événement. À défaut de règlement du solde à cette échéance, l'inscription est considérée comme annulée à l'initiative du client, et les frais d'annulation prévus à l'article 6 sont applicables de plein droit.

Pour les inscriptions effectuées à moins de *[45 jours]* du départ, le règlement de la totalité du prix est exigible dès l'inscription.

## **5. Modification ou annulation par l'Organisateur**

L'Organisateur peut être conduit à modifier ou annuler un événement en raison de circonstances imprévisibles ou extérieures à sa volonté (conditions climatiques, décision d'un prestataire, d'un circuit ou d'une autorité administrative, force majeure, effectif insuffisant, etc.).

En cas de modification substantielle du parcours, du circuit ou des dates :

- l'Organisateur en informe les participants dans les meilleurs délais et propose, dans la mesure du possible, une alternative ou une nouvelle date ;
- si le client refuse la modification proposée, les sommes déjà versées lui sont intégralement remboursées, à l'exclusion de toute indemnité complémentaire.

L'Organisateur se réserve également le droit d'adapter les étapes, le parcours ou l'horaire d'un Rallye ou d'un Trackday pour tout motif impératif de sécurité (météo, incident sur circuit, décision de l'exploitant du circuit).

## **6. Annulation par le client**

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courriel) à l'adresse :

*hello@upndriving.com*

Les frais d'annulation applicables, calculés sur le montant total de la prestation réservée, sont les suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : aucun frais, remboursement intégral de l'acompte.
- Entre 45 et 30 jours avant le départ : conservation de 100 % de l'acompte versé.
- Moins de 30 jours avant le départ : conservation de 100 % du montant total versé.

Il est recommandé au client de souscrire une assurance annulation couvrant ces frais, notamment en cas d'imprévu personnel (maladie, accident, indisponibilité du véhicule).

## **7. Cession d'inscription**

Le participant peut céder son inscription, avant le début de l'événement, à un tiers remplissant l'ensemble des conditions requises (permis de conduire valide, véhicule conforme, acceptation des présentes CGV). Cette cession doit être notifiée par écrit à l'Organisateur au moins

*7 jours* avant le départ. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde et de toute somme restant due.

## 8. Assurances et limites de responsabilité

### 8.1 — Dispositions communes

L'Organisateur n'est pas responsable :

- des manquements ou fautes des hôteliers, restaurateurs, exploitants de circuits et autres prestataires tiers, ni de leurs employés et préposés ;
- des pertes, vols ou dommages affectant les effets personnels des participants ;
- des incidents dus à des facteurs extérieurs : conditions climatiques, état de la route ou du circuit, faune, catastrophe naturelle, fait d'un tiers ;
- des amendes, procès-verbaux, dommages ou dégradations causés par un participant, qui restent à sa charge exclusive.

### 8.2 — Rallyes (roulage sur voie ouverte)

Chaque participant demeure seul responsable de la conduite de son véhicule et du respect du code de la route. L'Organisateur ne dispose d'aucune assistance mécanique : en cas de panne ou d'accident, le participant doit faire appel à sa propre assurance automobile et, le cas échéant, à l'assistance qui y est attachée.

### 8.3 — Trackdays (roulage sur circuit fermé)

Le Trackday est une activité de loisir motoportif comportant des risques inhérents à la pratique de la conduite sportive sur circuit fermé à la circulation publique. En s'inscrivant, le participant reconnaît :

- avoir été informé de ces risques et les accepter en toute connaissance de cause ;
- que son assurance automobile personnelle peut exclure la garantie « circuit » ou « compétition » — il lui appartient de vérifier sa couverture auprès de son assureur avant l'événement, l'Organisateur ne pouvant être tenu responsable d'un défaut de garantie ;
- qu'il renonce, pour lui-même et ses ayants droit, à tout recours contre l'Organisateur, les autres participants, l'exploitant du circuit et les encadrants, pour les dommages matériels subis par son propre véhicule ou son propre équipement, sauf faute intentionnelle ou faute lourde de l'Organisateur ;
- qu'une décharge de responsabilité spécifique au circuit (« release form ») pourra lui être demandée le jour de l'événement et conditionner son accès à la piste.

La souscription d'une assurance de responsabilité civile « circuit » (RC circuit), couvrant les dommages pouvant être causés aux tiers, aux autres participants et à leurs véhicules lors de l'usage de la piste, est obligatoire pour participer à un Trackday. Le participant doit fournir à l'Organisateur, avant l'événement ou au plus tard lors des vérifications administratives du jour même, l'attestation d'assurance RC circuit en cours de validité correspondant à son véhicule.

À défaut de présentation de cette attestation, l'Organisateur refusera l'accès du véhicule à la piste, sans que ce refus ouvre droit à un remboursement, total ou partiel, des sommes versées. L'assurance RC circuit est indépendante de l'assurance dommages « tous risques circuit » couvrant le propre véhicule du participant, dont la souscription reste vivement recommandée mais facultative.

## 9. Obligations du participant

Le participant est seul responsable de sa sécurité et de celle des personnes l'accompagnant. Il s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dans les pays ou sur les sites traversés, ainsi que les consignes de sécurité et le règlement intérieur communiqués par l'Organisateur ou l'exploitant du circuit (briefing obligatoire, port des équipements de sécurité, respect des drapeaux et signalisations, etc.).

Il assume seul les conséquences de toute transgression, notamment en cas de détention ou d'usage de stupéfiants, ou de dépassement du taux légal d'alcoolémie.

Pour des raisons de sécurité liées à la conduite prolongée et/ou sportive, les événements sont réservés aux personnes en pleine possession de leurs facultés physiques et mentales, âgées de plus de 25 ans pour le pilote et plus de 18 ans pour le co-pilote, sauf dérogation expresse de l'Organisateur.

## **10. Formalités administratives et techniques**

Le participant doit être en possession, le jour de l'événement, des documents suivants :

- un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule ;
- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité pour les pays de l'Union européenne, passeport pour les autres destinations) ;
- la carte grise du véhicule, ou une autorisation écrite du propriétaire s'il n'est pas le participant ;
- l'attestation d'assurance du véhicule en cours de validité ;
- pour les Trackdays, le carnet d'entretien ou tout justificatif de bon état technique du véhicule (freins, pneumatiques, niveaux) pouvant être contrôlé avant l'accès à la piste.

L'Organisateur peut refuser l'accès au parcours ou au circuit à tout véhicule ou participant ne présentant pas les garanties de sécurité suffisantes, sans que cela ouvre droit à remboursement.

## **11. Droit de rétractation**

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats de prestations de services de loisirs devant être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, ce qui est le cas des Rallyes et Trackdays proposés par l'Organisateur. Le client en est informé et le reconnaît expressément lors de son inscription.

## **12. Données personnelles**

Les données collectées lors de l'inscription font l'objet d'un traitement par l'Organisateur aux fins de gestion des inscriptions, de la relation client et, sous réserve du consentement du participant, de communication commerciale. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, qu'il peut exercer en écrivant à [hello@upndriving.com](mailto:hello@upndriving.com)

## **13. Médiation de la consommation**

Conformément aux articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la consommation, tout client consommateur dispose du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige,

après démarche écrite préalable auprès de l'Organisateur restée infructueuse. Les coordonnées du médiateur compétent sont précisées sur [www.upndriving.com](http://www.upndriving.com) / *mentions légales*.

#### **14. Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence des tribunaux français territorialement compétents, sous réserve des règles impératives applicables aux consommateurs.

#### **15. Acceptation**

L'inscription à un Rallye ou à un Trackday emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente dans leur version en vigueur à la date de l'inscription.